

Culture, Europe et territoires transfrontaliers

Contribution aux rencontres européennes organisées par la Mission Opérationnelle Transfrontalière sur « Les territoires transfrontaliers, l'Europe au quotidien »

Relais Culture Europe (novembre 2007)

I - Des Enjeux

Le **contexte européen** est actuellement marqué par des **débats de fonds** : fondements de la construction européenne et développement d'une **Europe citoyenne** ; détermination d'un **nouveau modèle social européen** intégrant pleinement les objectifs du **développement durable** ; définition d'un rôle de **l'Union sur la scène internationale**, notamment dans son lien avec ses voisins de l'Est et du Sud.

Le **territoire transfrontalier** apparaît, dans ce cadre, comme un **lieu essentiel d'articulation et de travail de ces problématiques**. Il constitue en effet, comme tout territoire, un lieu de mise en œuvre des objectifs stratégiques de **Lisbonne** (économie et société de la connaissance) et de **Göteborg** (développement durable). Il représente plus particulièrement un lieu de travail sur la constitution d'**espaces communs de développement et de citoyenneté** autour de chaque frontière, d'un espace continu de vie et d'appartenance au niveau de l'Union et d'espaces de prospérité et de stabilité sur ses frontières extérieures.

La **culture** peut, dans ce cadre, apporter une **contribution particulière** à ces enjeux.

La culture a en effet un rôle essentiel à jouer en termes de **développement durable des territoires transfrontaliers**, et ceci au regard des trois piliers économique, social et environnemental de ce développement. Ceci concerne par exemple : le développement d'activités économiques (industries culturelles et créatives, clusters), la cohésion sociale (insertion professionnelle, inclusion sociale), la cohésion territoriale (offre de services de proximité) ou l'environnement (paysage culturel, patrimoine naturel ...).

Elle favorise, à travers ces territoires, la construction d'un **espace culturel européen commun**, d'autant plus que la coopération culturelle transfrontalière peut s'avérer être une première étape vers des coopérations plus larges à l'échelle européenne.

Elle permet de travailler sur le **lien entre interculturel, développement et citoyenneté**. Le territoire transfrontalier peut en effet constituer un lieu de confrontation, de pratiques et d'acquisition de compétences interculturelles. Travailler ce lien invite alors à reposer, sur ces territoires, la question du multilinguisme au regard des questions de production et de partage de connaissance, d'accessibilité aux processus de création et de citoyenneté. Le territoire transfrontalier permet enfin de lier pratiques artistiques innovantes et identité territoriale.

II - Des besoins

Très présente dans la coopération transfrontalière, la culture a souvent initié de nouvelles pratiques transfrontalières auprès des professionnels comme des populations.

Au vu des enjeux évoqués, la coopération culturelle transfrontalière demande encore à être renforcée, dans une perspective **plus structurante, plus pérenne et plus intégrée en termes de développement** d'un territoire commun et d'un espace citoyen.

Ceci implique, pour les acteurs culturels, collectivités publiques comme professionnels, de **faire évoluer leur réflexion et leurs pratiques**, et de déterminer une approche commune des enjeux culturels transfrontaliers et de la coopération culturelle transfrontalière. Soit :

■ Penser le lien culture et territoires transfrontaliers dans une dimension plus transversale

- Penser la culture dans une **dimension plus transversale** en lien avec le développement économique, social et environnemental des territoires transfrontaliers, en insistant sur les dimensions de connaissance, de développement durable et de citoyenneté,

- Favoriser l'intégration de l'ensemble des secteurs culturels au sein de cette approche transversale (spectacle vivant, patrimoine, lecture publique, ...),
- Réfléchir, en termes de montage de projets culturels transfrontaliers, à la nature même d'un projet transfrontalier et à la spécificité de tels projets.

■ Penser la coopération culturelle transfrontalière dans une dimension plus stratégique

- Pour **les collectivités**, définir **une stratégie commune de développement et de développement culturel du territoire transfrontalier** en tenant compte :

- des enjeux propres à chaque secteur culturel (patrimoine, spectacle vivant, arts visuels, lecture publique, ...),
- des enjeux propres à chaque espace transfrontalier (territoires d'outre mer, espaces montagneux, espaces maritimes, ...),
- avec une attention particulière, en interne à l'Union, aux frontières avec les nouveaux Etats membres et, aux frontières extérieures, au développement d'un espace de prospérité, de stabilité et de paix dans les zones de voisinage.

- Pour **les opérateurs**, intégrer cette dimension en termes de **développement de leur structure et de stratégie à long terme**, en articulation avec le développement de leur territoire.

■ Définir des politiques culturelles transfrontalières structurées, concertées et articulées

- Définir des politiques culturelles transfrontalières reposant sur un **portage politique fort** des collectivités, un décloisonnement des acteurs, comme une réelle appropriation de ces enjeux par les opérateurs culturels.

- Favoriser **l'articulation et la coordination** des différents échelons de collectivités publiques, des cadres d'action et des dispositifs.

■ Accompagner les opérateurs

- Favoriser une **autonomisation** des opérateurs dans leurs démarches de coopération (notamment favoriser une professionnalisation de ces opérateurs),

- Favoriser **une diversification et une complémentarité** des acteurs culturels sur la dimension transfrontalière comme une diversité et une complémentarité des projets de coopération culturelle transfrontalière (en termes de secteurs, de thématiques et de couverture des territoires transfrontaliers),

- Permettre aux opérateurs de **se projeter comme acteurs** essentiels de la constitution et du développement d'espaces transfrontaliers communs,
- Permettre aux opérateurs d'**acquérir des compétences interculturelles** de gestion de projet.

III - Des recommandations

■ Recommandation 1 : considérer le développement culturel transfrontalier dans une perspective transversale

Compte tenu des éléments de réflexion évoqués ci-dessus, développer la coopération culturelle transfrontalière implique tout d'abord, pour les collectivités comme pour les professionnels, de considérer la culture dans **une perspective transversale**, en lien avec le développement économique, social et environnemental des territoires transfrontaliers.

■ Recommandation 2 : appuyer ce développement sur des stratégies et politiques culturelles transfrontalières intégrées

Une telle perspective demande aux collectivités de définir et mettre en œuvre des stratégies et **politiques culturelles transfrontalières structurées, globales et incitatives**, en articulation avec les politiques locales de développement transfrontalier.

■ Recommandation 3 : mettre en place des dispositifs incitatifs et complémentaires d'accompagnement pour les professionnels

Ces stratégies et politiques devraient favoriser la mise en place de **dispositifs d'accompagnement des opérateurs culturels** assurant la présence d'opérateurs complémentaires comme une autonomisation de ces opérateurs dans leur démarche de coopération.

Cet accompagnement pourrait ainsi intégrer :

- une mise en réseaux des acteurs au niveau local,
- des formations adéquates,
- des dispositifs incitatifs à la coopération,
- et des dispositifs de soutien financier (en complément des dispositifs existant tel que le programme européen de coopération transfrontalière Interreg IV A).

■ Recommandation 4 : favoriser l'émergence de modes de gouvernance locaux pour la coopération culturelle transfrontalière

Afin de favoriser le développement d'espaces transfrontaliers considérés comme des espaces communs de vie et de développement, il paraît essentiel que ces **stratégies et politiques** culturelles transfrontalières soient :

- **concertées** avec l'ensemble des acteurs concernés sur le territoire,
- **articulées, voire communes**, entre les différents niveaux de collectivités intervenant sur le territoire,
- et à même d'impulser sur le territoire, par la définition d'un cadre d'action commun, **une démarche collective, partagée et structurante**.

Ceci implique de développer des **modes locaux de gouvernance** facilitant une réflexion politique et stratégique commune comme une concertation intégrant :

- les différents niveaux de collectivités publiques (communes, intercommunalités, départements, régions),
- les différents secteurs concernés (culture, aménagement, ...),
- l'ensemble des acteurs politiques, techniciens et professionnels de ces territoires.

De tels modes de gouvernance, situés plutôt dans une démarche de management territorial, pourraient reposer **sur l'émergence de structures légères de type plate-forme de coopération** qui pourraient avoir des missions d'animation, proposition, coordination et connaissance.

■ Recommandation 5 : développer une expertise locale, nationale et européenne sur la question culture et territoires transfrontaliers

Parallèlement, il est important de disposer d'une **connaissance** des pratiques, des besoins et des bonnes expériences de coopération culturelle transfrontalière, et d'une **expertise** spécifique sur culture et territoires transfrontaliers (notamment dans des domaines encore peu explorés tel que le lien culture et économie).

Il paraît ainsi nécessaire de favoriser :

- **l'observation et l'évaluation**, sur chaque territoire, des pratiques et des besoins, comme le développement d'une expertise dédiée,
- la **circulation de cette expertise** dans des **réseaux locaux, nationaux et européens** d'échanges et de diffusion, avec une attention particulière au transfert d'expertise auprès des nouveaux Etats membres. Au niveau local, les plate-formes de gouvernance pourraient jouer ce lien.

■ Recommandation 6 : assurer une reconnaissance homogène de la place de la culture dans les politiques territoriales de l'Union, notamment dans son volet transfrontalier

Enfin, développer la coopération culturelle transfrontalière nécessite de **travailler au niveau européen, national et local** sur la prise en compte de la culture dans les politiques territoriales de l'Union. Ceci implique de travailler à la prise en compte de la culture :

- dans **les stratégies** de Lisbonne et Göteborg,
- dans **les objectifs stratégiques des politiques territoriales** de l'Union (notamment la politique de cohésion et son objectif coopération, et la politique de voisinage dans son volet transfrontalier),
- dans **les programmes opérationnels**, notamment les programmes opérationnels transfrontaliers (avec une attention particulière aux besoins en termes d'accompagnement, d'ingénierie et d'animation).